

DÉCLARATION DE NAIROBI SUR LA JUSTICE GLOBALE

Nous, ministres chargés du développement social et nos représentants, avec des hauts fonctionnaires et des chercheurs de 13 États d'Afrique orientale, réunis à Nairobi, Kenya, du 24 au 26 février 2015, à l'occasion du 1^{er} Forum des ministres du Développement social de l'Afrique orientale, organisé sous les auspices du Programme MOST sur la Gestion des transformations sociales de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ;

Saluant l'initiative prise par le gouvernement du Kenya et par l'UNESCO d'organiser ce Forum sur la « Justice globale », avec un accent spécifique sur les inégalités, la pauvreté et les questions en relation avec celles-ci, qui offre aux États de la région une occasion unique de partager leurs expériences et de réfléchir aux défis qui en résultent pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques ;

Se félicitant que participent au Forum le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est, la Commission de l'Union africaine et des entités des Nations-Unies ;

Se félicitant également de la participation de Mme la Ministre de l'Inclusion économique et sociale de l'Equateur et de Mme la Vice-Ministre du Genre, de l'enfance et de la protection sociale du Ghana, accompagnées de leurs fonctionnaires, qui y ont présenté les expériences issues du 10^e Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine et du 3^e Forum des ministres du Développement social de la région CEDEAO, y compris les initiatives concrètes de suivi qui en sont issues ;

Appréciant la participation au Forum du représentant de la Présidente du Conseil intergouvernemental du Programme MOST, Mme la Ministre du Développement social de l'Argentine ;

Reconnaissant l'importance de la recherche en sciences sociales et humaines pour la compréhension des transformations sociales rapides en cours au sein des différentes régions du monde, ou communes à toutes les régions, et *se réjouissant* donc que participent nombreux au Forum les réseaux de recherche et universitaires d'Afrique, d'Europe et des États-Unis d'Amérique, avec un accent sur les recherches pertinentes pour l'Afrique orientale ;

Se félicitant que le Conseil international des sciences sociales ait pris l'initiative de lancer le processus rédactionnel du Rapport mondial 2016 sur les sciences sociales, qui mettra l'accent sur les inégalités et la justice sociale ;

Profondément préoccupés que, au bout de 20 ans, la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur le développement social et de la Déclaration de Copenhague ait été lente et inégale, tandis que les engagements en matière d'élimination de la pauvreté, de travail décent et d'emploi pour tous, ou d'intégration sociale, n'ont, dans une large mesure, pas été réalisés ;

Préoccupés, de surcroît, que des inégalités croissantes au sein des États et entre eux continuent à faire obstacle à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation des autres objectifs du développement internationalement convenus, et que l'inégalité extrême contredise les principes les plus fondamentaux des droits de l'Homme et de la justice sociale, reconnus par des instruments internationaux majeurs, dont la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui affirme que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » ;

Conscients que l'absence de chances égales pour tous est à la fois une cause et une conséquence de l'inégalité, qui donne naissance à un cycle vicieux de pauvreté, s'opposant ainsi au développement durable, au détriment particulier des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des personnes âgées et d'autres personnes en situation vulnérable ;

Affirmant que des tendances actuelles, tels la croissance démographique, la forte proportion des jeunes au sein de la population, le chômage, l'urbanisation, le VIH et le SIDA, l'incidence croissante des maladies non transmissibles, la violence fondée sur le genre ou le changement climatique, exigent des transformations sociales – et notamment économiques – correctement gérées, avec pour objectif de créer des sociétés inclusives et centrées sur les personnes au sein d'États développementaux dynamiques et démocratiques à travers toute l'Afrique orientale ;

Reconnaissant l'impact négatif de la corruption sur le développement social et l'obstacle majeur qu'elle oppose à la réalisation de la justice sociale ;

Prenant note de la nécessité de mesures affirmatives visant à accroître la représentation parmi les dirigeants des jeunes, des femmes et des personnes handicapées ;

Considérant que ce Forum se tient dans un contexte de défis majeurs et mondiaux pour le développement durable, dont la persistance de la pauvreté, les inégalités croissantes au sein de chaque État et entre eux, les défis environnementaux ou les menaces accrues qui pèsent sur la sécurité humaine et sur la sécurité publique, avec des implications importantes pour la justice globale ;

Reconnaissant néanmoins que les défis actuels offrent également l'occasion de promouvoir la justice sociale à l'échelle mondiale à travers l'Agenda du développement post-2015 et de penser de nouvelles approches et de nouvelles visions pour répondre aux défis mondiaux en portant à une échelle plus ambitieuse les engagements et les investissements conçus pour renforcer la capacité d'action économique et sociale des peuples, la réalisation de la justice, le respect des droits de l'Homme, y compris le droit au développement, l'équité, l'égalité, la dignité et la réciprocité des obligations redditionnelles ;

Se félicitant que la Commission de l'Union africaine plaide auprès de ses États membres en faveur de la mise en œuvre du Cadre de politique sociale pour l'Afrique ;

Se félicitant également que la Commission de l'Union africaine ait proposé de rendre visible la présente Déclaration lors du Comité technique spécial des ministres qui se tiendra en Éthiopie en avril 2015 et lors de la réunion des Chefs d'État qui se tiendra en Afrique du Sud en juin 2015 ;

Demandant aux États membres de procéder à la mise en œuvre accélérée de la Déclaration et du Plan d'action sur l'emploi, l'élimination de la pauvreté et le développement inclusif, adoptés par l'Assemblée de l'Union africaine en janvier 2015 ;

Par la présente ;

1. *Félicitent* le Gouvernement du Kenya d'avoir accueilli le 1^{er} Forum des ministres de l'Afrique orientale, sous les auspices du Programme MOST de l'UNESCO ;
2. *Appellent* le système des Nations-Unies à réaliser les composantes inachevées des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment pour ce qui est des capacités d'action socio-économiques et de l'inclusion de tous, avec un accent spécifique sur les pauvres, les marginalisés et les plus vulnérables au sein de la société ;
3. *Exhortent* la communauté internationale à placer au cœur des Objectifs du développement durable (ODD), qui sont censés constituer une composante essentielle de l'Agenda du développement post-2015, l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités ;
4. *Exhortent en outre* les États membres à mettre un accent particulier sur l'importance de l'éducation à tous les niveaux, des sciences et des avancées technologiques, et de la culture, comme moteurs essentiels du développement, et par conséquent à investir dans le renforcement de ces domaines en Afrique orientale ;
5. *Appellent* l'UNESCO et les autres entités du système des Nations-Unies à apporter dans leurs domaines de compétence un soutien technique à la mise en œuvre de l'Agenda du développement post-2015 ;
6. *Affirment* l'importance de politiques familiales appropriées dans la réalisation des droits des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des personnes âgées et d'autres personnes en situation vulnérable et dans le soutien aux chances qui leur sont ouvertes ;
7. *Appellent* la Commission de l'Union africaine à envisager d'accueillir un Forum ministériel MOST pour le continent ;
8. *Confirment* comme suit la composition du Bureau élu lors du 1^{er} Forum des ministres, qui restera en fonction jusqu'au 2^e Forum :
 - Président : Kenya
 - Vice-Président : Tanzanie
 - Rapporteur : Djibouti
 - Vice-Rapporteur : Soudan du Sud
9. *S'engagent* à organiser régulièrement (au moins une fois tous les deux ans), un Forum des ministres du Développement social pour l'Afrique orientale sous les auspices du

Programme MOST, en coopération avec la Communauté d’Afrique de l’Est, l’Union africaine et l’Autorité intergouvernementale sur la développement, afin de réfléchir à l’impact des politiques publiques sur le développement social, de l’évaluer et de formuler les recommandations qui conviennent ;

10. *Se félicite* de l’intérêt exprimé par le Gouvernement de la Tanzanie pour l’accueil du 2^e Forum des ministres en 2017, et demande à l’UNESCO d’étudier, en consultation avec le Gouvernement de la Tanzanie les modalités pratiques d’organisation du Forum ;
11. *S’engage* à renforcer les sciences sociales et humaines en travaillant en étroite collaboration avec les communautés universitaires et de recherche aux niveaux national, régional et international afin de produire les connaissances et les recherches permettant de répondre aux problèmes associés aux transformations sociales ;
12. *S’engage de surcroît*, à cet égard, à renforcer les capacités du Centre régional de recherche et de documentation sur le genre et tous les centres nationaux de recherche et de documentation sur le genre qui lui sont affiliés dans la région des Grands lacs, avec la participation active de la jeunesse, afin de favoriser la recherche sur les questions d’égalités des genres et sur toute autre question qui enfreignent les droits de l’Homme et ainsi aggravent les inégalités ;
13. *Se résolvent* à entrer en dialogue avec le Forum mondial 2015 des sciences sociales, qui se tiendra à Durban, Afrique du Sud, du 13 au 16 septembre 2015 sur le thème « Transformer les relations globales pour un monde juste », et à y soutenir la participation active des chercheurs de la région en sciences sociales et humaines ;
14. *Se résolvent en outre* à explorer avec le secrétariat du Programme MOST l’organisation possible d’Écoles MOST en Afrique orientale comme mécanisme de renforcement des capacités dans les sciences sociales et humaines ;
15. *S’engage* à donner à la présente Déclaration un suivi et une mise en œuvre effectifs, à travers le Bureau suscité, et en partenariat avec l’UNESCO ;
16. *Établissent par la présente* un réseau de hauts fonctionnaires, coordonné par le Président du Forum en coopération avec le secrétariat du Programme MOST, afin d’assurer le suivi des recommandations, le partage des expériences et l’efficacité accrue de la liaison entre recherche et politique ;
17. *Se résolvent* à attirer sur la présente Déclaration l’attention de leur Chef d’État, afin d’assurer son engagement à l’égard des objectifs qui y figurent.